



PAROISSE DE BULLE  
LA GRUYÈRE

# Assemblée générale ordinaire Mardi 05 mai 2009

de 19 h 30 – 22 h 35

*Présent :*

Président : J.Chr. Stucki  
Conseillers : R. Röthlisberger, E. Fookes  
Conseillères : Chr. Bloch, J. Houriet, Ch. Steffen Loup, G. Vionnet  
Ministres : G. Stauffer, E. de Calonne  
Comptable : R. Audemars  
Secrétaire : S. Vallotton

SUJET	DESCRIPTION
<b>Ouverture de l'Assemblée</b>	<p>M. J. Christoph Stucki ouvre l'Assemblée qui a été annoncée conformément au Règlement c'est-à-dire dans la Feuille officielle et dans le Journal de Paroisse. Il informe toutefois que dans la Feuille officielle il y a eu un décalage de 7 jours de retard. Il est bien entendu que si l'Assemblée le demandait, elle serait reportée de 7 jours.</p> <p>Puis, il nomme deux scrutateurs en les personnes de MM. Bernard Meylan et Christian Paccaud.</p> <p>42 membres sont présents, ce qui veut dire que la majorité absolue de 22 paroissiens est atteinte. Il excuse quelques paroissiens n'ayant pas pu se joindre à cette Assemblée.</p> <p>Puis aucune objection n'étant formulée, on passe au point 1.</p>
<b>1) Méditation</b>	<p>M. E. de Calonne propose une méditation à partir du texte dans Mathieu 15, versets 32 à 38 (texte communément appelé la multiplication des pains). Jésus appela ses disciples et dit j'ai pitié de ces gens car voilà 3 jours qu'ils sont avec moi et il n'ont plus rien à manger. Je ne veux pas les renvoyer sans nourriture, ils pourraient tomber de faiblesse sur le chemin du retour. Les disciples lui demandèrent où pourrions-nous trouver de quoi nourrir une telle foule dans cet endroit désert. Jésus leur demanda combien avez-vous de pain, ils répondirent 7 pains et quelques petits poissons. Alors, il ordonna à la foule de s'asseoir par terre. Puis il pris les 7 pains et les poissons, remercia Dieu, les rompit et les donna à ses disciples et les disciples les distribuèrent à la foule. Chacun mangea et eu assez de nourriture. Les disciples emportèrent 7 corbeilles pleines de morceaux qui restaient. Ceux qui avaient mangé étaient au nombre de 4'000 hommes sans compter les femmes et les enfants. Après avoir renvoyé la foule, Jésus monta dans la barque et se rendit dans la région de Magadan. Au moment où E. de Calonne a voulu méditer sur ce texte, il a soudain été pris</p>

d'un grand coup de barre comme cela arrive et il s'est assoupi, il confesse.

Et ce jour-là, un drôle de petit bonhomme est venu le trouver dans son bureau et voilà ce qu'il lui a dit : « s'il te plaît dessine-moi une Eglise » Il a donc pris une feuille de papier et a dessiné une belle Eglise, rien ne manquait, un beau clocher, des vitraux, une porte fermée à clef, bref une vraie Eglise, comme celle que nous connaissons. *Non, ce n'est pas une belle Eglise.* Alors il a repris une nouvelle feuille de papier. Que dessiner ? il a redessiné une belle Eglise avec de beaux vitraux, un clocher, et une porte ouverte. Le dessin à ses yeux était plutôt joli. *Non, pour moi, ce n'est pas l'Eglise.* Tu veux des détails en plus, *c'est une bonne idée.* Alors, il a repris pour la troisième fois une feuille et après avoir taillé son crayon pour lui donner le temps de réfléchir, il s'est mis à dessiner une Eglise, avec un clocher, une porte ouverte, des vitraux, en haut dans un coin un tronc avec des billets de banque et, dans un autre coin des gens assis les uns derrière les autres. A son sens c'était assez ressemblant à ce que nous connaissons et ce que nous vivons. Pourquoi as-tu mis des billets de banque dans un tronc ? Tu m'as demandé des détails, c'est un détail qui a son importance, sans argent l'Eglise ne peut pas fonctionner. Hum, tu dois dessiner l'Eglise avec un grand « E » et tu ne fais que dessiner l'Eglise avec un petit « é », c'est pour cela que l'Eglise n'est pas jolie. Hum l'Eglise avec un grand « E » tout doucement il a commencé à comprendre. Il a repris une feuille et il s'est mis à dessiner beaucoup de monde, des grands, des petits, des jeunes et des moins jeunes. Tous ensemble autour de 7 pains et de quelques poissons. Cela te plaît cette fois ? *Wouahh super chouette, ça c'est vraiment l'Eglise.* Tu vois tous ensemble autour du repas que le Christ leur offre, tous ensemble en train de partager ce qu'ils reçoivent. Plus besoin de tronc. Oui, enfin peut-être, mais tu sais les sous, même dans l'Eglise, c'est nécessaire. *Mais oui je sais bien, mais regarde ton dessin,* les gens sourient, ils sont heureux, ils ont rencontré Jésus ils ont compris qu'il ne leur manque rien. Rassures-toi c'est avec joie qu'ils partageront leur pain, leur ressource, leur temps, leur capacité, leur don leur joie leur peine leur déception, mais aussi leur projet, sans tenir compte de leur différence. Au contraire, tu verras ce sera une source d'enrichissements. Il n'écoutait plus le petit bonhomme il se surpris en train de rêver d'une Eglise sans porte, sans vitraux, sans toit, sans clocher, c'est vrai il avait oublié l'essentiel, l'Eglise c'est la rencontre d'hommes et de femmes de jeunes et de moins jeunes autour du Christ qui unit, rassemble, bénit et envoie témoigner de l'amour de Dieu. *C'est lui qui appelle, c'est lui qui dirige, c'est lui qui nourrit et qui partage, c'est lui qui embauche.* Nous ne faisons que le suivre et essayons de mettre en pratique ce qu'il nous enseigne. La mission, l'évangélisation, l'Eglise c'est peut-être dire ou s'entendre dire « dessines-moi l'Eglise, celle qui sait que sa mission consiste à inviter, à rejoindre celle qui est à son centre « Jésus Christ ».

Puis l'Assemblée est invitée à la prière, Dieu notre Père, nous sommes rassemblés en ton nom ce soir, jeunes et moins jeunes, hommes, femmes, c'est toi qui nous rassemble, non seulement pour parler d'argent, de projets, mais d'abord de cette mission, de ton Eglise. Seigneur, nous voulons t'inviter ce soir, nous voulons que tu sois des nôtres par ton Saint-Esprit pour guider dans l'Amour, la Sagesse, l'Humilité, cette Assemblée de notre paroisse, Seigneur nous voulons te dire merci pour tout ce qui a été fait jusqu'à présent, te rendre grâce pour celles et ceux qui ont contribué à la vie de la Paroisse encore cette année et te remercier tout particulièrement pour les Conseillers sortants, pour que tu les bénisses

	<p>pour le travail qu'ils ont effectué toutes ces années, tu les accompagnes comme tu nous accompagnes, tu nous as nourri et tu nous nourris encore aujourd'hui de tes pains et de tes poissons et Seigneur tu conduis notre route, tu conduis notre Eglise, sois avec chacun d'entre nous tu nous appelles à persévérer sur ce chemin, nous sommes tes enfants, comme tels d'un seul cœur.</p> <p>M. J.Christoph Stucki remercie M. E. de Calonne pour cette méditation.</p>
<p><b>2) Approbation du procès-verbal du mardi 30 novembre 2008</b></p>	<p>Aucune personne ne demandant la lecture du procès-verbal de l'Assemblée du mardi 30 novembre 2008, il est approuvé à l'unanimité.</p>
<p><b>3) Rapport du Président</b></p>	<p>Puis, M. J. Christoph Stucki passe à son rapport et informe d'avance l'Assemblée qu'il sera court.</p> <p>Chaque année, il fait en sorte de donner un titre car il trouve que chaque année est spécifique et il y a des événements qui correspondaient aux points communs qui se rejoignaient et qui faisait finalement le fil rouge de cette année.</p> <p>Année 2008, il l'a intitulée « Année en marche ».</p> <p>Année en marche par des personnes qui sont arrivées, qui sont parties; tous des mouvements de personnes. La structure en soi est opérationnelle, elle fonctionne parfaitement, les lieux permettent d'accueillir beaucoup de manifestations paroissiales et extra paroissiales et autres. Il informe que 2008, fut une année d'allée et venue de personnes, Luc Genin, Diacre depuis 10 ans, nous a quittés, pas en tant que paroissien, mais en tant que Ministre, il s'est engagé pleinement dans l'Aumônerie hospitalière de Fribourg, Riaz, Châtel-St-Denis et Billens. Il tient à le remercier pour son engagement durant toutes ces années.</p> <p>M. Emmanuel de Calonne est arrivé de France et occupe le 2<sup>ème</sup> poste pastoral créé à 70 %. Bienvenue à Emmanuel après déjà 9 mois d'exercice dans notre Paroisse.</p> <p>Mlle Nadine Geinoz est aussi arrivée le 1<sup>er</sup> août 2008 pour compléter l'équipe de catéchètes d'une part et, d'autre part partager avec les deux Ministres l'animation de la jeunesse. Merci pour son engagement.</p> <p>Des arrivées heureuses il y en a eu par ailleurs, je ne les ai pas comptabilisées, elles font parties des statistiques. Il y a eu des baptêmes, des nouveaux arrivants dans notre district, il y a aussi des départs moins heureux. Le vivier de la Paroisse avec les jeunes qui suivent le catéchisme avec les enfants qui suivent le catéchisme primaire, avec les catéchumènes au secondaire, tous ces jeunes sont l'avenir de notre Paroisse.</p>

	<p>Merci aux catéchètes pour leur engagement.</p> <p>Merci à tous les bénévoles et il y en a beaucoup, on se retrouvera prochainement. Tous ces bénévoles qui organisent des rencontres, des repas, telle ou telle manifestation pour nourrir le corps et les âmes.</p> <p>Des informations seront peut-être données par les Conseillers de paroisse de ce qui s'est passé durant l'année écoulée.</p> <p>C'est avec une petite note de nostalgie M. J. Christoph Stucki apporte ce soir un 14<sup>ème</sup> et dernier message. En effet, c'est le dernier rapport après 14 ans, mais ce qui m'importe c'est de constater que notre Eglise marche. Nous sommes privilégiés dans la situation de crise qui existe. Mais nous ne devons pas nous en glorifier, ce n'est pas notre œuvre, c'est l'œuvre de Jésus-Christ à laquelle nous participons toutes et tous.</p> <p>Il voudrait remercier le Conseil de paroisse pour toutes ces années passées où nous avons eu des moments agréables, mais aussi des moments difficiles où il y a eu des accrochages, des agressivités, mais que nous avons assumés tous ensemble.</p> <p>Aussi, à présent, il s'en va de quelque part, mais il sera toujours là à la Paroisse. Il souhaite que la Paroisse de Bulle - La Gruyère reste une Paroisse vivante au service de son Maître Jésus-Christ. Il remercie toutes et tous de ce qu'il a reçu, ce qui lui a aussi permis de grandir et espère partager encore beaucoup de choses.</p>
<p><b>4) Comptes 2008</b></p>	<p>La parole est ensuite donnée à M. Richard Audemars, trésorier.</p>
<p><b>a) Présentation</b></p>	<p>M. Richard Audemars, caissier, commente les comptes 2008</p> <p><b><u>CHARGES</u></b></p> <p><b>ADMINISTRATION</b></p> <p><b>Achats machines et mobilier</b></p> <p><b>31200 Achat machine et Mobilier</b> <span style="float: right;"><b>2'334.05</b></span>  Le rétroprojecteur de la Maison de Paroisse plus performant a dû être remplacé.</p> <p><b>Publications</b></p> <p><b>31500 Publications et annonces</b> <span style="float: right;"><b>2'717.45</b></span>  Panneaux indicateurs horaires des cultes  A ce sujet, M. Raymond Röthlisberger donne des explications concernant cet achat de panneaux. En effet, la Paroisse catholique avait écrit au Conseil concernant ces panneaux à savoir qu'elle avait d'autres moyens d'informations d'horaires des messes. Dès lors, le Conseil a trouvé judicieux de réaliser ces panneaux indicateurs d'horaires des cultes. Ils se trouvent à l'entrée de Bulle (près</p>

de l'arsenal), un deuxième après le garage Schuwey à (La Tour-de-Trême) et le dernier lorsque l'on vient de Riaz. Ceux-ci sont suspendus à des candélabres et donc bien en vue.

### **IMMEUBLES**

#### **Frais d'exploitation – Energie**

<b>32300 Chauffage – élect. – eau église</b>	<b>7'070.45</b>
<b>32312 Chauffage – élect. – eau cure</b>	<b>3'747.10</b>
<b>32304 Chauffage – élect. – eau MP</b>	<b>13'661.85</b>

M. Richard Audemars fait remarquer que suite à un hiver doux qui se traduit pour le chauffage de l'Eglise et la Cure à des montants beaucoup plus bas que budgetés. Quant à la Maison de paroisse, il y aura lieu à l'avenir d'augmenter un peu ce montant.

<b>32314 Entretien maison de Paroisse</b>	<b>11'036.10</b>
---	------------------

Un réfrigérateur pour l'appartement du concierge a été acheté en remplacement du défectueux ainsi qu'une facture de la Maison Etter pour déboucher une conduite suite à de l'eau qui rentrait dans la cave.

### **MINISTERES**

<b>Traitements</b>	<b>236'952.60</b>
--------------------	-------------------

Il explique que le montant est un peu plus bas, suite au départ de M. Luc Genin ainsi qu'à l'arrivée de M. E. de Calonne.

### **ACTIVITES PAROISSIALES**

<b>34000 Traitements</b>	<b>32'560.45</b>
--------------------------	------------------

La différence s'explique par l'engagement de Mme Nadine Geinoz.

### **FRAIS D'ANIMATIONS**

M. Richard Audemars passe les différents postes qui n'apportent pas de commentaire.

### **JOURNAL PAROISSIAL**

<b>35500 Frais journal paroissial</b>	<b>11'042.35</b>
---------------------------------------	------------------

Toujours excellemment budgeté par Mme Chantal Steffen Loup.

### **PARTAGE EXTERNE**

### **CONTRIBUTIONS**

<b>37700 Crèche</b>	<b>62'499.95</b>
---------------------	------------------

M. Richard Audemars rappelle que la Paroisse s'est engagée à soutenir la Crèche d'un montant max.

frs 100'000.-- par année, montant qui avait été inscrit au budget 2008. En 2007, la Paroisse avait versé un montant de frs 37'500.05 qui ont été remboursés en 2008. Or, il s'avère que jusqu'à maintenant la Crèche n'a pas eu besoin de cette subvention. Le pourquoi d'une dépense de frs 62'499.95, ce montant est la différence pour arriver aux frs 100'000.--. Dans le bilan, on trouvera le fonds créé pour la crèche de frs 100'000.--, qui nous permettra d'intervenir en cas de nécessité. Mais si longtemps que l'on n'en aura pas besoin, on ne budgetera plus rien dans les dépenses.

## **EGLISE CANTONALE**

### **CONTRIBUTIONS**

M. Richard Audemars nous indique les diverses contributions à l'Eglise cantonale qui se règle comme du papier à musique.

<b>38703 Contribution Charmey</b>	<b>15'853.00</b>
Pour effacer les dettes de Charmey, Il reste encore 3 ans.	

### **IMMEUBLES**

#### **Amortissements légaux**

<b>40000 Immeubles</b>	
Amortissement obligatoire de	<b>35'000.00</b>

### **PRODUITS**

M. Richard Audemars informe que les produits sont le 95 % de nos revenus. Donc, c'est nettement plus haut de ce que nous avons budgété.

### **IMPOTS**

<b>60000 Impôts sur le revenu</b>	<b>594'606.50</b>
-----------------------------------	-------------------

<b>60004 Impôts exercices antérieurs</b>	<b>91'922.45</b>
Au budget frs 20'000.-- mais nous avons reçu un arriéré de frs 54'000.--.	

### **AMINISTRATION**

<b>61101 Ristournes prestations d'assurances</b>	<b>7'246.--</b>
Il s'agit-là d'un remboursement par la Mobilière suite à l'accident de M. Meylan et pour frs 5'000.-- environ et comme nous n'avons pas eu de sinistre, la Mobilière nous rembourse une partie des primes.	

## IMMEUBLES

### LOCATION

Il s'agit des locations de l'appartement du concierge, de la Maison de paroisse, de la crèche ainsi que du garage.

### AUTRES RECETTES

**62511 Produits de tiers** **4'055.55**

Il s'agit là de prestations fournies par notre concierge à la crèche.

### MINISTERES

**63000 Ristournes indemnités au Conseil synodal** **2'200.--**

Ce montant concerne les délégués au Synode. En effet, le Conseil synodal nous rembourse toutes les indemnités des Conseillers au Synode de frs 200.-- par jour, et nous les réglons, donc les frs 2'200.-- s'équilibrent.

**63001 Ristournes enseignement religieux** **6'921.80**

Il s'agit du remboursement du catéchisme du Cycle d'orientation.

### INTERETS DES CAPITAUX

**69000 Intérêts des capitaux** **6'997.30**

L'année dernière a été particulièrement intéressante, car nous avons reçu le tiers des impôts au mois de juin, ceci étant donné que les contribuables ont payé comptant leurs impôts et non pas par tranche. Alors cet argent a été placé avec un intérêt intéressant en dépôt.

Les autres intérêts mentionnés proviennent de montants placés sur des titres et des fonds titres et dans des spéciaux, mais ils vont baisser.

	<u>Budget 2008</u>	<u>Budget 2009</u>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>939'400.00</b>	<b>1'129'663.50</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>947'700.00</b>	<b>879'563.85</b>
<b>RESULTAT BRUT DE L'EXERCICE</b>	<b>- 8'300.00</b>	<b>250'099.95</b>

### Bilan au 31 décembre 2008

#### ACTIF

M. Richard Audemars nous présente les actifs, soit les liquidités, les dépôts bancaires, débiteurs impôt et autres débiteurs, prêt de Charmey,

	<p>les placements (bons de caisse), les actifs transitoires, les immeubles de la Paroisse ainsi que le mobilier. A noter que dans le mobilier, il y a l'orgue et à fin 2008, frs 169'667.50 ont déjà été payés pour diverses factures.</p> <p><b>Total des actifs au 31 décembre 2008</b> <span style="float: right;"><b>2'133'996.93</b></span></p> <p style="text-align: center;"><b><u>PASSIF</u></b></p> <p><b>Il s'agit là d'engagements, des passifs transitoires, les réserves générales bâtiments, orgue, cloches et le capital propre.</b></p> <p><b>BENEFICE NET</b> <span style="float: right;"><b>250'099.65</b></span></p> <p>Aucune question n'étant posée, M. J. Christoph Stucki prie l'Assemblée de féliciter et de remercier M. Richard Audemars pour son énorme travail.</p> <p>A son tour, Mme Georgette Vionnet nous présente les comptes du Fonds social et reste à disposition si nous avons des questions.</p> <p>Elle nous donne diverses explications concernant le solde à nouveau au 1<sup>er</sup> janvier est de frs 262.-- et au 31 décembre 2008 de frs 545.--. Cela signifie qu'elle ne garde pas d'argent liquide et qu'elle détient juste ce qu'il faut à la permanence pour les personnes qui ont besoin d'aide.</p> <p>Vous constaterez que quelques bons et argent ont été remis à la Cure, car lorsque qu'elle est absente, se sont les Pasteurs ou le secrétariat qui remettent un bon ou autre aux personnes nécessiteuses, lorsque Mme Georgette Vionnet est absente. Suite à une question concernant les demandes d'aides et par rapport à l'année 2007, en 2008 c'est le statu quo quant au niveau des demandes.</p> <p>Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, il y avait frs 14'000.-- sur le CCP, alors qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2009, il y a un montant de frs 19'000.--. Ceci ne veut pas dire qu'il y a eu moins de demandes, mais le Conseil de paroisse a alloué un montant plus élevé pour l'année 2008.</p> <p>Pour les collectes, frs 9'819.--. La somme ne correspond pas aux frs 10'000.-- vus tout à l'heure, ceci en raison d'un écart entre le dernier trimestre de l'année en cours et le premier de l'année suivante.</p> <p>Mme Georgette Vionnet est félicitée et remerciée pour tout son travail accompli.</p>
<p><b>b) Rapport de la Commission financière</b></p>	<p>Puis, la parole est donnée à la Commission de révision des comptes, M. Pierre Dubuis.</p> <p>En vertu qui leur du mandat qui a leur a été confié, la Commission a examiné en date du 24 avril 2009 les comptes de l'exercice 2009 de la Paroisse.</p> <p>Cette révision a été effectuée par les collaborateurs de la fiduciaire Fidubor SA, mandatée par la Commission de révision des comptes avec l'approbation du Conseil de Paroisse. La Commission a collaboré aux opérations de révision.</p>

	<p>Tous les renseignements demandés lui ont été fournis avec précision par M. Richard Audemars, comptable.</p> <p>Selon le rapport de Fidubor SA et nos propres constatations, les comptes sont tenus avec rigueur et exactitude.</p> <p>Sur la base de cette révision, la Commission recommande à l'Assemblée d'approuver les comptes annuels de l'exercice 2008 tels qui ont été présentés ce soir.</p> <p>Des vifs remerciements sont adressés à ceux qui ont œuvré à cette tâche et, en particulier à M. Richard Audemars, pour son dévouement et sa méticulosité dans son travail de caissier de la Paroisse.</p> <p>Il doit encore préciser que le compte du fonds d'entraide a été révisé par M. Jacky Brandt.</p> <p>M. J. Christoph Stucki remercie la Commission de révision des comptes pour son rapport souhaite connaître si il y a des remarques. Ceci n'étant pas le cas, nous allons passer à l'approbation.</p>														
<p><b>c) Approbation</b></p>	<p><b>Les comptes ne soulevant aucune demande complémentaire sont acceptés par une levée de mains unanime. Le Président remercie toutes celles et tous ceux qui ont travaillé et participé à la vie financière de l'Eglise.</b></p>														
<p><b>5) Proposition et répartition du bénéfice – Décision</b></p>	<p>La parole est ensuite donnée à M. Richard Audemars concernant la répartition du bénéfice d'un montant de frs. 250'099.65.</p> <p>Il présente la répartition du bénéfice 2008, à savoir :</p> <table data-bbox="456 1262 1406 1948"> <tr> <td><b>Fonds de réserve « orgue »</b></td> <td style="text-align: right;"><b>100'000.00</b></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Nous avons déjà un fonds de réserve de 270'000.-- ce qui porterait avec les 100'000.— 370'000.-- donc l'orgue serait pratiquement payé.</td> </tr> <tr> <td><b>Fonds de réserve « bâtiments »</b></td> <td style="text-align: right;"><b>50'000.00</b></td> </tr> <tr> <td><b>Fonds de réserve « chauffage » (nouveau)</b></td> <td style="text-align: right;"><b>50'000.00</b></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Une information nous est donnée concernant cette prochaine dépense importante sera le chauffage de la Maison de paroisse et de la Cure. Tout cela seront des thèmes qui devront être discutés. Le chauffage à la Maison de Paroisse est caduc, il faudra le remplacer ou se raccorder au chauffage à distance. Une décision sera à prendre à temps voulu. Et si l'on se raccorde au chauffage à distance, il faudra également prévoir de se raccorder au Temple, à plus longue échéance.</td> </tr> <tr> <td><b>Don à l'EPER</b></td> <td style="text-align: right;"><b>6'000.00</b></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Projet « La Noche » enfants de la rue à Palerme (Italie).</td> </tr> </table>	<b>Fonds de réserve « orgue »</b>	<b>100'000.00</b>	Nous avons déjà un fonds de réserve de 270'000.-- ce qui porterait avec les 100'000.— 370'000.-- donc l'orgue serait pratiquement payé.		<b>Fonds de réserve « bâtiments »</b>	<b>50'000.00</b>	<b>Fonds de réserve « chauffage » (nouveau)</b>	<b>50'000.00</b>	Une information nous est donnée concernant cette prochaine dépense importante sera le chauffage de la Maison de paroisse et de la Cure. Tout cela seront des thèmes qui devront être discutés. Le chauffage à la Maison de Paroisse est caduc, il faudra le remplacer ou se raccorder au chauffage à distance. Une décision sera à prendre à temps voulu. Et si l'on se raccorde au chauffage à distance, il faudra également prévoir de se raccorder au Temple, à plus longue échéance.		<b>Don à l'EPER</b>	<b>6'000.00</b>	Projet « La Noche » enfants de la rue à Palerme (Italie).	
<b>Fonds de réserve « orgue »</b>	<b>100'000.00</b>														
Nous avons déjà un fonds de réserve de 270'000.-- ce qui porterait avec les 100'000.— 370'000.-- donc l'orgue serait pratiquement payé.															
<b>Fonds de réserve « bâtiments »</b>	<b>50'000.00</b>														
<b>Fonds de réserve « chauffage » (nouveau)</b>	<b>50'000.00</b>														
Une information nous est donnée concernant cette prochaine dépense importante sera le chauffage de la Maison de paroisse et de la Cure. Tout cela seront des thèmes qui devront être discutés. Le chauffage à la Maison de Paroisse est caduc, il faudra le remplacer ou se raccorder au chauffage à distance. Une décision sera à prendre à temps voulu. Et si l'on se raccorde au chauffage à distance, il faudra également prévoir de se raccorder au Temple, à plus longue échéance.															
<b>Don à l'EPER</b>	<b>6'000.00</b>														
Projet « La Noche » enfants de la rue à Palerme (Italie).															

**Don à DM** **6'000.00**

Projet au Rwanda qui est venu récemment s'insérer dans la Communauté des Eglises en mission, des Eglises africaines, la SEVA, et qui a de gros besoins.

**Don à PPP** **6'000.00**

Projet de réhabilitation au Pérou pour les paysans à qui on enlève leur terre pour développer les mines par des grandes entreprises qui occupent les terrains et la démarche, c'est de leur redonner leur terre afin qu'ils puissent vivre.

**Fonds « Mission 21 » (nouveau)** **6'000.00**

Etant donné que nous sommes dans une Eglise bilingue, il existe aussi un organisme qui s'appelle Fonds « Mission 21 » qui œuvre plus dans la partie alémanique de la Suisse. Des projets sont également en route, mais pour l'instant, M. J.Christoph Stucki ne connaît pas encore le projet qui pourrait être Haïti. Des renseignements complémentaires nous seront transmis en temps voulu.

M. J. Christoph Stucki nous informe que la situation des œuvres d'entraide est très difficile, dans ce sens qu'il y a beaucoup moins de dons qui rentrent. Etant donné le bénéfice de la Paroisse qui paraît quand même important et pour ne pas créer de différence entre les œuvres, il a été décidé de répartir le même montant à chacune des œuvres mentionnées ci-dessus. Ce ne sont pas des projets qui engagent la Paroisse sur un long terme. Ces projets sont à caractère relativement modeste et ils se situent entre frs. 60'000.-- et 100'000.-- et d'autres Organismes aident également.

Les montants attribués représentent pratiquement un 10 % du bénéfice de l'exercice.

M. Jacky Brandt propose toutefois d'augmenter ces projets d'aide de frs 6'000.-- à frs 10'000.--.

M. Emmanuel de Calonne propose également d'augmenter le montant à la Ligue pour la Lecture de la Bible.

M. Maurice Houriet pose la question suivante et parle des grands frais de réserve soit pour l'orgue et les bâtiments pour un montant frs 200'000.--. Il trouve qu'il y a d'autres façons d'aider, par exemple dans le cadre des Synodaux de créer un fonds d'entraide. Pourquoi ne pourrions-nous pas aider une Eglise sœur ?

Mme Christine Bloch trouve, qu'à sa connaissance, le bénéfice n'est pas forcément réservé pour être redistribué à des œuvres. C'est quand même le fonctionnement de notre Eglise. Il est vrai cette année, il y a un énorme bénéfice, mais en ce qui concerne les bâtiments, l'orgue, cela revient quand même à l'Eglise et reste à la Paroisse. Quelque part, on pourrait également alors demander de baisser le taux de l'impôt. Elle pense également que nous sommes dans la dernière année florissante, alors restons prudents et essayons aussi de regarder pour notre Paroisse et de

régler tout ce que l'on peut et de faire des réserves pour nos bâtiments. Bien sûr, on peut toujours faire plus, mais à son avis personnel, c'est déjà généreux.

A titre documentaire, M. J. Christoph Stucki rappelle le fonds Goetschman qui est une somme relativement importante et qui pourrait servir à différentes causes. Toutefois et c'est aussi l'avis du Conseil, il pense que c'est la première année que nous pouvons nous permettre d'octroyer ces dons.

Nous devons aussi savoir que l'Eglise cantonale fait énormément par le biais de ses Paroisses. Il y a beaucoup d'argent qui part dans les œuvres suite aux participations des 16 Paroisses. Des sommes importantes sont ainsi attribuées chaque année dans les budgets missionnaires, dans les dons aux œuvres, dans les collectes cantonales.

M. Christian Paccaud propose de répartir frs 9'000.-- à chacune des œuvres citées ci-dessus tout comme pour la Ligue pour la Lecture de la Bible.

M. Gérard Stauffer intervient et pense que le Conseil de paroisse lorsqu'il a pris cette option là, c'est aussi avec cette idée que l'on doit notre solidarité à nos œuvres réformées. M. J. Christoph Stucki répond qu'elles sont prioritaires et que c'est dans l'ordre des choses. Nous sommes solidaires des œuvres qui sont soutenues par la Fédération des églises protestantes de Suisse.

M. Luc Genin est très touché que l'on pense aussi à la Ligue pour la Lecture de la Bible qui est en Suisse, alors que les autres œuvres sont destinées à l'étranger.

La Commission de l'orgue a dû s'adjoindre d'un expert à M. François Seydoux, Professeur à l'Université, musicologue et n'a rien demandé pour tout son travail. M. Richard Audemars fait part de l'énorme travail dans cette Commission en faisant des recherches très poussées dans des bibliothèques, même à l'étranger. Dès lors, il est proposé de lui allouer une rémunération de **frs 5'000.--**.

Avant de passer au vote, M. J. Christoph Stucki souhaite connaître si M. Jacky Brandt reste sur sa proposition de répartition du bénéfice. Il lui est répondu dans l'affirmative.

Au vu des chiffres indiqués sur le tableau, M. J. Christoph Stucki propose à l'Assemblée d'approuver la répartition du bénéfice qui y est inscrit.

M. Richard Audemars communique à l'Assemblée les crédits complémentaires 2009 et, à la question de M. Claude Racine, le bénéfice pressenti pour 2009 est de frs 45'000.--.

**a) Crédits complémentaires**

<b>14600 Mobilier</b>	<b>4'150.00</b>
3 coupes – chaises Maison de paroisse	
<b>14602 Equipements</b>	<b>1'800.00</b>
Beamer pour le temple	

**14603 Instruments****5'000.00**

## Piano électronique

Différentes questions sont posées notamment pour l'achat du piano électronique. A cet effet, M. E. Fookes donne des explications à ce sujet et cette idée avait été proposée depuis un certain temps au Conseil et dont d'autres personnes étaient également intéressées. Le piano électronique serait plus adapté à certains chants. Des personnes sont venues avec des instruments, tels que guitares, violon, flûte, le cornet, mais bien sûr on ne peut pas transporter un piano. Il ajoute encore qu'il ne faut pas confondre ce piano électronique avec un synthétiseur, c'est vraiment un instrument qui ressemble à un piano et qui a un son pour le néophytes on ne s'apercevrait pas de la différence entre un piano à cordes et un piano numérique. Un musicien, bien sûr, entendrait la différence, comme M. Bernard Meylan.

On essaye de développer une diversité musicale sans sacrifier à notre orgue. Ce piano serait utilisé, entre autres, pour les soirées de louanges qui auront lieu quatre fois par an ou plus, les cultes familles tout âge, les soirées du groupe de jeunes et nous avons déjà des plusieurs pianistes qui jouent bien. Donc nous avons plusieurs possibilités et ce n'est pas une lubie, une envie pour avoir un instrument.

M. Gérard Stauffer encourage l'Assemblée de voter pour cette dépense du piano, car cela fait maintenant déjà des années que l'on en parle au Conseil de paroisse et puis d'autres auraient bien de la peine à voter un refus quand on a voté frs 400'000.-- pour un orgue.

Il nous informe qu'ils sortent de la retraite de la Corps pastoral fribourgeoise qui a eu lieu cette semaine sur le thème de la musique. Ils ont constaté une chose c'est que tous les Ministres de l'Eglise fribourgeoise sont devant le même défi, pas seulement les Ministres de l'Eglise fribourgeoise, mais tous les Ministres des Eglises réformées suisses. Ils sont devant le défi d'aller à la rencontre des jeunes et de leur culture musicale. Il donne un exemple de l'Eglise réformée de St-Gall qui a créé un poste à 100 % pour engager 2 personnes qui se partagent, à raison de 50 % chacune, pour renouveler leur répertoire de cantiques à destination des jeunes, c'était il y a 10 ans. Ils se sont donnés 10 ans pour le faire. Ils sont maintenant à la fin de ces dix ans et ont créé un psautier pour les jeunes. Ils ont inséré dans leur liturgie un nouveau style de musique. Notre pastorale a été très impressionnée et va déposer une motion au Synode pour la création d'un poste qui ira dans le même sens dans l'Eglise fribourgeoise. C'est pourquoi, il encourage l'Assemblée à suivre ce mouvement que va aussi prendre notre Eglise cantonale pour aller à la rencontre de la culture musicale des plus jeunes.

Mme Christine Bloch intervient suite à la remarque de M. Gérard Stauffer concernant les frs 400'000.-- votés pour l'orgue et trouve que l'on ne peut

pas comparer un piano électronique à un orgue. L'orgue fait partie du patrimoine et va durer plus de 100 ans, donc on ne peut pas comparer à un piano numérique. Maintenant, elle se pose également la question suite à l'achat de cet instrument, qu'il faudra avoir la personne qui sait jouer et l'utiliser.

M. Bernard Meylan, organiste, ayant l'autorisation d'intervenir par notre Président, fait remarquer que le fait de dire que l'on a frs 400'000.-- pour un orgue et que l'on peut bien mettre un peu plus pour un piano, n'accepte pas cet argument.

Puis, il fait part que dans d'autres Cantons, des expériences qui ont été faites et semblables à celle de St-Gall. Expériences qui ont duré non pas 10 ans mais bientôt 15 ans, notamment dans le Canton de Genève. Ces expériences ont toutes montré effectivement une évolution de la musique, vers quelque chose de plus adapté à notre temps mais elles ont toutes aussi donné une indication très claire, c'est que le grand danger, à savoir si l'on veut à tout prix faire jeune, à quelque part c'est effectivement aller trop dans cette direction, l'effet est le contraire. Or, il se trouve que les cantiques que nous chantons à l'heure actuelle qu'on le veuille ou non cela fait partie et toute la musique des jeunes est basée là-dessus même si effectivement l'évolution n'est pas très visible, n'est pas très audible, à la première écoute. Le chant grégorien, on ne le pratique plus, mais tout est basé là-dessus. Donc d'aller dans ce sens oui, mais pas à n'importe quel prix.

M. Bernard Meylan, pense pour sa part, après avoir été surpris par l'achat de ce piano et, après avoir discuté avec des collègues que c'est finalement tout de même pour la Paroisse une chance de pouvoir effectivement avoir quelque part un répertoire qui est adapté à ce piano.

Il se fait personnellement le pari avec l'aide d'un nouvel orgue et du piano, de pouvoir faire entendre ces fameux cantiques y compris ceux du Vitrail et Arc-en-Ciel, et les jouer et sur l'orgue et sur le piano.

Il pense que cela peut-être un chance mais en étant très attentif à l'utilisation de ce piano au cours des cultes et puisqu'il y a une Commission qui a été faite à St-Gall, il serait bien dans le cadre de la Paroisse, non pas repenser mais en tout cas de mettre sur la table tout ce qui fait la spécificité musicale d'une Paroisse. Il y aura l'orgue qui va jouer un rôle, il peut y avoir le piano. Il pense que les deux instruments auront un rôle à jouer. Mais tout en restant très attentif de ne pas se laisser aller en faisant du clientélisme, et en ce sens, c'est le seul bémol qu'il mettrait à l'achat de ce piano même si après réflexion même après une première période d'avis négatif, il se rangerait à l'avis du Conseil de paroisse de faire l'acquisition de cet instrument.

M. Cédric Le Marquand a été favorable à l'achat d'un orgue de frs 400'000.-- et il se sentirait mal à l'aise et de ne pas avoir un piano à frs 5'000.--. Sa façon de penser, c'est que dans les cultes il y a des moments de louanges qui sont très importants. Pour lui un piano n'a rien à voir avec un patrimoine, mais c'est un moment de louanges qui est indispensable dans les cultes. Ce sont des moments où l'on se rapproche du Seigneur. Il est désolé mais il y a des cantiques qui sont un peu vieillots dont certaines fois on pourrait se lasser depuis des années, alors on égaie très souvent ces cultes avec des violons, de la flûte et ce sont des moments les plus agréables du culte lorsque l'on peut avoir un instrument supplémentaire et avoir des cantiques un peu plus portants et qui nous apportent aussi un peu plus de messages. Ce piano pourra aider non seulement les jeunes mais également les moins jeunes.

Des questions sont encore posées à savoir pourquoi avons-nous opté pour un piano électronique et non pas conventionnel ? Est-ce que ce piano sera transportable ?

M. J. Christoph Stucki répond que celui-ci sera déplaçable et qu'il pèse 80 kg environ.

M. Bernard Meylan intervient encore en donnant des renseignements techniques un piano électronique porte mal son nom, il s'agit en fait d'un enregistreur où chaque touche possède un p'tit enregistrement si minime soit-il d'un son de piano. En général, ce sont des pianos de très bonne qualité.

La proposition du Conseil de Paroisse était de séparer les investissements et les charges.

M. J. Christoph Stucki propose donc de voter pour les investissements, dont le piano électronique.

**Soumis au vote à main levée, les investissements d'un montant de frs 10'950.-- sont acceptés à l'unanimité, 2 non et 2 abstentions.**

M. Richard Audemars nous donne diverses explications concernant les différentes charges supplémentaires :

<b>32310 Temple</b> Thermostat - écouteurs	<b>5'100.00</b>
<b>32312 Cure</b> Vannes thermostatiques - Interphone (entrée cure)	<b>3'200.00</b>
<b>32314 Maison de paroisse</b> Barrières	<b>1'600.00</b>
<b>34104 Imprimés</b> Bibles	<b>1'000.00</b>
<b>34604 Concerts</b> Orgue	<b>2'000.00</b>
<b>34617 Camps</b> Maxi camp	<b>2'000.00</b>

A ce sujet, M. Emmanuel de Calonne nous donne quelques informations concernant ce maxi-camp qui se déroulera sur une période du lundi au vendredi. En effet,

il a été voté pour les mini camps (tranche d'âge école primaire entre (5 – 11-12 ans). Il dit avoir été engagé pour les jeunes de plus de 15 ans. Mais entre 12 et 15 ans, jusqu'à présent il n'y avait rien. Dès lors, il a été décidé de combler ce vide parce qu'il semble important pour que ceux qui ont suivi les mini camps, puissent continuer de se retrouver plus tard au CO et ceux qui ne sont pas encore au groupe de jeunes, que

	<p>l'on puisse les retrouver plus tard au groupe de jeunes.</p> <p><b>37702 Contributions caritatives</b> <span style="float: right;"><b>3'000.00</b></span>  Paroisse Estavayer-le-Lac</p> <p>M. J. Christoph Stucki apporte quelques explications concernant cette contribution. En effet, elle dispose de locaux vraiment trop petits et ayant un nombre de paroissiens un peu plus important que la Gruyère.</p> <p>Mme Marianne Brandt souhaite connaître qu'en est-il de l'Année Calvin. A-t-on budgetisé un montant pour une manifestation ?</p> <p>M. J. Christoph Stucki l'informe que des manifestations se dérouleront durant cette année et que des informations seront communiquées en temps voulu. Toutefois, il communique qu'un montant sera inscrit <b>au budget 2010.</b></p> <p>Concernant le poste de charges d'un montant de frs 17'900.--, M. J. Christoph Stucki désire connaître s'il y a encore d'autres questions.</p> <p>Prochainement, on devra se pencher sur le problème du chauffage de l'Eglise. Alors est-ce bien utile de poser des vannes thermostatiques maintenant et si cela ne pouvait pas attendre ce genre de travail ?</p> <p>M. Raymond Röthlisberger fait part qu'il dispose d'offres de Gruyère Energie pour raccorder la Maison de Paroisse et la Cure. Dans un premier temps, nous allons procéder au remplacement de ces installations de chauffage puisque nous avons un délai jusqu'en 2014. Ensuite de quoi, on pourra plus tard se poser la question concernant le Temple.</p> <p>Il informe encore que concernant les écouteurs qui ont été mis à disposition, malheureusement ces derniers ne fonctionnent plus et nous avons sollicité M. Sallin de nous en remettre à disposition.</p> <p>Plus aucune question n'étant posée, on passe au compte des charges pour un montant de frs 17'900.--.</p> <p><b>Soumis au vote à main levée, le montant des charges complémentaires d'un montant de frs. 17'900.-- est accepté à l'unanimité.</b></p> <p>Ces deux montants seront donc rajoutés au budget 2009.</p>
<p><b>6) Election du Conseil de paroisse</b></p>	<p>J. Christoph Stucki a la plaisir de nous annoncer que des personnes se sont proposées comme candidats aux remplacements de Mmes Georgette Vionnet, Christine Bloch et moi-même. Donc trois postes étaient à pourvoir.</p> <p>Il explique qu'il y a eu 3 candidatures confirmées qui sont arrivées dans les délais requis, soit trente jours avant l'Assemblée. Donc, ces personnes sont élues tacitement, puisque qu'il n'y a pas plus de candidats que de poste à repourvoir.</p>

	<p>Donc les 7 postes sont repourvus et M. J. Christoph Stucki présente les personnes réélues et élues, en demandant à chacun de se lever :</p> <p>Mmes Josiane Houriet, Chantal Steffen Loup, Eric Fookes, Raymond Röthlisberger, conseillers déjà en place.</p> <p>Pour les personnes qui se sont présentées, il s'agit de Mme Lucile Nordberg, MM. Claude Racine et Jean-Luc Rossel.</p> <p>Toutes et tous sont applaudis par l'Assemblée.</p> <p>Voilà le Conseil de paroisse qui entre en fonction dès demain, qui pourra présider, décider des destinées de la gestion et du bon fonctionnement de la Paroisse et nous leur souhaitons beaucoup de courage, d'engagement et beaucoup de joies parce qu'il y a en aussi.</p> <p>Suite à une question de l'Assemblée, le Conseil de paroisse a jusqu'à fin juin pour se constituer.</p>
<p><b>7) Election de la Commission de révision des comptes</b></p>	<p>La Commission de révision des comptes doit être composée de 3 personnes.</p> <p>M. Maurice Houret a renouvelé son mandat et les propositions de MM. Cédric Le Marquand et de J. Christoph Stucki, candidatures arrivées dans les délais.</p> <p>Les trois membres sont élus tacitement, puisqu'il y avait 3 postes vacants.</p> <p>Les démissionnaires sont MM. Jacky Brandt et Pierre Dubuis.</p> <p>M. Jacky Brandt intervient en faisant part de son étonnement, car à son avis, M. Pierre Dubuis n'a pas démissionné. On a déjà repourvu le poste, alors qu'il n'a jamais quitté la Commission.</p> <p>M. J. Christoph Stucki parle du délai au 05 avril dernier pour se présenter, ceci suite aux diverses séances que nous avons eues avec ladite Commission. M. Pierre Dubuis n'avait pas l'intention encore et avait déclaré qu'il se réservait jusqu'au 05 avril pour se positionner. Nous avons bien reçu un courrier daté du 30 avril, mais le passé le délai était.</p> <p>Donc, la proposition n'est pas recevable puisqu'elle est arrivée deux jours avant l'Assemblée. Elle aurait pu être recevable s'il y avait eu deux candidats et qu'il restait un poste vacant.</p> <p>M. Pierre Dubuis reconnaît volontiers que la façon qu'il a utilisée pour se représenter à cette Commission n'était pas adéquate par rapport au Règlement. En fait, il parle d'un certain nombre de difficultés entre le Conseil de paroisse et la Commission de révision des comptes et cette situation l'a passablement perturbé, alors il a un peu décidé au dernier moment de continuer, car il n'avait pas formellement dit qu'il démissionnerait.</p> <p>Maintenant, M. Pierre Dubuis souhaite faire une proposition à l'Assemblée</p>

	<p>de paroisse, à savoir que le Règlement prévoit au minimum 3 personnes à la révision des comptes. Donc, il demande de l'accepter comme membre à la Commission de révision des comptes et estime qu'il peut encore rendre quelques services à la Paroisse.</p> <p>M. J. Christoph Stucki entend sa proposition, mais cependant il est obligé de la transmettre au Conseil entrant. Il le prie de présenter formellement sa candidature et c'est l'Assemblée d'automne qui en décidera par vote, à savoir si elle accepte quatre candidats.</p>
<p><b>8) Activités paroissiales</b></p>	<p>M. J. Christoph Stucki passe au point 8 en priant ses collègues qu'ils s'expriment éventuellement sur leur dicastère s'ils le désirent et éventuellement sur des points qui les animent ou qui les préoccupent actuellement.</p> <p>M. Raymond Röthlisberger parle de son dicastère « Les bâtiments » et fait part que chaque année il y a toujours des travaux. Ces dernières années, il a essayé de faire des travaux importants, soit le changement des fenêtres de la Cure, côté Ouest il y a deux ans, l'année passée, l'amenée d'eau au Temple en vue de l'installation d'un humidificateur pour le nouvel orgue et, cette année il a été prévu des larmiers (bordures en bois) sous les chéneaux pour les protéger du mauvais temps. Puis, il y a également eu la sono au Temple en espérant que chacun est satisfait de ces nouveaux hauts parleurs. Il y a des choses à suivre avec la Ville de Bulle concernant le chauffage et dans deux trois ans, il y aura lieu de séparer les eaux claires et eaux usées. Il y aura lieu également de ne pas omettre de résilier en temps voulu les contrats d'entretien des anciennes installations de chauffage.</p> <p>M. Gérard Stauffer dit qu'en général il n'est pas très bavard de parler de toutes les activités paroissiales puisqu'elles se trouvent dans le Trait d'Union. Toutefois, il aimerait nous donner un petit écho de ce ministère d'écoute et de relation d'aide qui a été mis sur pied dans le cadre la Paroisse, qui a été baptisé « La Cordée ». Six laïcs ainsi que lui-même qui sont écoutants dans cette permanence et dont tous ont suivi une formation d'écoute dans le cadre de l'Association ACOO qui forment aussi les visiteurs bénévoles à l'hôpital dans le cadre de la Pastorale de la santé.</p> <p>Déjà plusieurs personnes ont bénéficié de ce service d'écoute. Il dit, à titre personnel, qu'il est extrêmement encouragé de voir comment Dieu agit dans la vie des gens, sans intervention des écoutants. Oui les écoutants ils écoutent, mais le travail c'est celui qui est écouté qui le fait et, découvrir comme Dieu ouvre parfois des perspectives dans l'intériorité dans le cœur profond de ceux qui viennent être écoutés. Il trouve que c'est un très grand encouragement en tant que croyant et non pas en tant que Pasteur de voir comme Dieu peut agir dans la vie des gens. Les écoutants se retrouvent régulièrement afin de parler de leurs expériences et pour aller à des moments, soit de petites informations. Ils ont déjà eu l'occasion d'aller écouter Mme Simone Pacot qui a écrit 4 livres intitulés l'évangélisation des profondeurs, terme un peu savant pour parler de la guérison intérieure.</p> <p>Il explique encore que l'année passée, le Dr Thomson était venu pour un séminaire de relation d'aide pour nous aider à redécouvrir la paternité de</p>

	<p>Dieu. Nous avons prévu de recevoir de nouveau le Dr Thomson cet automne pour nous présenter un séminaire pour « Comment discerner la volonté de Dieu dans nos vies ». Malheureusement, ce dernier ayant plus de 70 ans et étant néo-zélandais (donc il faut prendre l'avion), il ne pourra pas venir. Alors nous allons recevoir le 14 novembre prochain un diacre de l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud, M. Bertrand Amaudruz, qui a un ministère de relation d'aide dans le cadre de l'Eglise vaudoise. Il nous apportera un séminaire sur le thème « En lutte avec Dieu » parce que lorsque l'on traverse des épreuves dans la vie, on a tendance à négocier avec Dieu « Seigneur si tu me résous ce problème, moi je ferai ceci ou cela ... ». M. Bertrand Amaudruz viendra dans un premier temps animer un culte le 06 septembre où dans le cadre de la prédication, il nous donnera un avant goût du séminaire pour que nous puissions avoir une connaissance de ce qui va se passer plus tard et peut-être l'envie de nous inscrire.</p> <p>M. G. Stauffer souhaitait rappeler que nous avons vécu la deuxième édition de retraite alpine. Ce furent des très bons moments passés ensemble.</p> <p>Une troisième est en cours et se déroulera les 9, 10 et 11 octobre 2009.</p>
<p><b>9) Divers</b></p>	<p>M. J. Christoph Stucki aimerait nous apporter une information de l'Eglise cantonale. Le Règlement ecclésiastique est partiellement révisé. L'équipe qui s'occupe de la préparation et de la consultation qui aura lieu au niveau du Synode en est à l'Art. 90, c'est-à-dire à la moitié environ du Règlement. Donc, le délai prévu initialement fin 2009 début 2010 et qui disait que la Révision partielle sera terminée, ne pourra pas être tenu. La Consultation n'aura lieu qu'au courant de 2010.</p> <p>Une autre information particulièrement réjouissante, cela fait des mois que nous traitons avec le Département de l'instruction publique, Mme Isabelle Chassot, pour une convention pour le catéchisme. Convention spécifique qui ne sera pas la même que celle de l'Eglise catholique. Donc, deux conventions différentes. Nous recevrons à cet effet des informations par les délégués synodaux. La Direction de l'instruction publique souhaiterait que cette convention entre en vigueur dès la prochaine rentrée scolaire 2009-2010.</p> <p>Il nous fait part également qu'un Chœur d'hommes qui nous vient de l'Angola viendra chanter au Temple de Fribourg le mardi soir 02 juin prochain.</p> <p>Ce chœur sera ensuite accueilli au Centre de rencontres de Charmey. On se propose que le mercredi matin, il chante à l'Eglise de Charmey.</p> <p>M. Jean-Luc Rossel nous parle de la prochaine retraite alpine. Il confirme que cette année, il y aura beaucoup moins de marche pour ceux qui le souhaite. On pourra même accéder en voiture jusqu'à l'Hospice. Des informations supplémentaires se trouvent dans le Trait d'Union.</p> <p>Par ailleurs, chaque mercredi soir on se retrouve pour aller marcher. Une information sera affichée à la Paroisse pour les intéressés. La 1<sup>ère</sup> marche</p>

aura lieu le mercredi 20 mai.

M. Jacky Brandt tient à informer que pour ce qui concerne le chauffage à distance, il y a lieu de noter que ce sera l'année prochaine ou l'année suivante dans les projets de la Commune, pour les axes principaux qui sont dans la Rue de Gruyères et non pas en 2014.

Dans le rapport annuel, M. Jacky Brandt revient sur la rencontre du 1<sup>er</sup> février d'ordre un peu plus spirituelle sur les activités de la Paroisse et l'a trouvée magnifique. Si certains ne disposent pas d'Internet, 10 copies du résumé de M. Raymond Röthlisberger sont à disposition, résumé très clair, très bien établi sur tous les sujets qui ont été traités.

Il aimerait encourager le nouveau Conseil de prévoir cet automne, comme l'avait dit M. Emmanuel de Calonne, que cette initiative devrait se répéter 2 fois par année, soit lors des deux Assemblées ordinaires. Car c'est la vie de la Paroisse, on a parlé d'une Paroisse vivante, vivante par des hommes et des femmes.

Puis il souhaite connaître si des propositions sont arrivées au Conseil dans les 10 jours qui ont précédé cette Assemblée.

M. J. Christoph Stucki répond qu'effectivement il a un courrier sous les yeux de Mme Christiane Brandt qui pose la question par rapport à la relation entre notre Paroisse qui est bien lotie et les autres Paroisses, plus particulièrement genevoises et neuchâtelaises. Il transmet cette question au nouveau Conseil de Paroisse en le priant de tenir compte de cette situation et de voir ce que l'on pourrait faire dans le cadre d'une relation ou de contact avec d'autres paroisses hors du Canton de Fribourg.

Mme Christiane Brandt parle également de notre journal paroissial et demande si l'on ne pourrait pas, de temps en temps, présenter un reportage sur un de nos groupes, tels les aînés, l'école du dimanche, les camps de jeunesse, les sorties en montagne qui pourraient intéresser les personnes qui sont un peu en dehors de l'Eglise de tous les dimanches. Le Conseil de paroisse tient compte de cette proposition et y donnera la suite qu'il y conviendra.

M. J.Christoph Stucki demande s'il y a encore d'autres divers.

Un dernier divers est présenté par M. Raymond Röthlisberger précisant encore que 3 Conseillers quittent le Conseil après tant d'années et il lui tient à cœur de les remercier ici.

Toute d'abord, il y a Mme Georgette Vionnet qui avait rejoint le Conseil de Paroisse en 1998. Son dévouement pour la Paroisse est connu de tous. Elle a soutenu les aînés de notre Paroisse, mais c'est surtout son infatigable travail social accompli dans notre Paroisse. On ne compte plus les personnes qu'elle a accueillies, conseillées, soutenues dans cette activité. Mme Georgette Vionnet avait su nouer des liens avec d'autres Institutions sociales de la Gruyère, telles que Caritas, œuvre sociale de la Paroisse catholique, les aides familiales, l'ACAT, il en oublie certainement encore et non des moindres. Partout, où il fallait donner un coup de main

pour aider notre Prochain, Mme Vionnet était présente et, c'est encore elle qui a mis en place les repas rencontres du 4<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois ici à la Maison de paroisse. Un grand MERCI pour tout ce que nous vous devons Mme Vionnet. Vous quittez la Paroisse après tant d'années et nous souhaitons que vous puissiez jouir d'une bonne santé qui vous permette de profiter de la vie. Nous espérons continuer à vous rencontrer souvent aux cultes ou à d'autres occasions. Nous vous remettons un petit cadeau en guise de reconnaissance sous les applaudissements de l'Assemblée.

Mme Georgette Vionnet remercie toutes et tous pour cet éloge et nous dit qu'elle quitte le Conseil mais pas la Paroisse. Sa famille et la Paroisse comptent énormément pour elle et toutes les petites choses qu'elle a faites durant ces années au Conseil ont été enrichissantes, elle a reçu beaucoup déjà par les personnes qui l'ont aidées, ne serait-ce que pour les repas rencontres et dit que sans l'aide du Seigneur, elle ne serait jamais arrivée à faire tout cela. Elle souhaite vraiment bon vent à son successeur.

Mme Christine Bloch avait répondu à notre appel et rejoint le Conseil de paroisse au début de cette législature qui s'achève aujourd'hui. Avec Mmes Ch. Steffen Loup et Claudine Gross, vous avez mis en place la Crèche « Tartine & Chocolat » et dont vous gardez la présidence et nous vous en félicitons très cordialement.

Vos avis bien tranchés au sein du Conseil de paroisse nous ont permis de retrouver parfois la bonne voie et ont été appréciés. Vous faites en outre partie de la Commission pour le choix du nouvel orgue qui sera installé prochainement.

Nous comprenons que la surcharge de travail vous a incitée à ne pas renouveler votre mandat au sein du Conseil de paroisse. Mais nous savons que vous ne serez pas loin et que nous aurons le plaisir de vous rencontrer en tant que paroissienne active.

Merci de votre contribution durant ces années où vous avez été membre du Conseil de paroisse et recevez également un petit présent de notre part.

Mme Christine Bloch, sous les applaudissements de l'Assemblée, remercie toutes et tous.

Et le dernier, mais pas le moindre, last but not least qui quitte le Conseil de paroisse, c'est notre ami M. J. Christoph Stucki.

Cher J. Christoph Stucki, vous nous l'avez mentionné dans votre lettre à près un périples de 15 années au sein du Conseil de paroisse, vous n'avez pas souhaité briguer un nouveau mandat dans cet exécutif. De ces quinze années, vous avez assumé la Présidence durant 14 ans avec dextérité. Nous avons particulièrement apprécié votre compétence en connaisseur, tant sur le plan spirituel que pratique. Vous n'hésitez pas à remplacer notre Pasteur ou le Diacre en cas de besoin. Vous avez donné l'impulsion pour la Maison de paroisse que nous connaissons aujourd'hui. Personnellement, M. Raymond Röthlisberger a particulièrement apprécié votre disponibilité et votre soutien dans les deux dicastères où il a exercé jusqu'ici. Vous aviez toujours un avis, une suggestion qui lui ont permis de

surmonter un problème ou mener à bien un projet. Vous exercez une tâche importante en tant que membre du Conseil synodal et vous avez repris des responsabilités à la Fondation « Abri » à Fribourg, projet de lieu d'accueil pour personnes souffrant d'addiction à l'alcool ou autres substances et n'ayant pas d'avenir.

Nous formulons le vœu que vous trouviez beaucoup de satisfactions dans l'accomplissement de vos activités. Nous savons que vous ne serez pas loin car vous oeuvrerez dans la Commission de révision des comptes de notre Paroisse où vous a été élu ce soir.

Cher M. J. Christoph Stucki, nous vous exprimons un grand MERCI pour notre Paroisse et, dont ce que nous venons de citer, n'est qu'un pâle reflet.

Sous les applaudissements, un cadeau lui est remis afin de lui exprimer toute notre gratitude.

M. J. Christoph Stucki n'a plus grand-chose à dire, a fait son rapport et a déjà tout dit. C'est vrai qu'il est là et qu'il sera un paroissien attentif. Comme il fait partie du Conseil synodal, il lui sera aussi aisé lorsqu'il faudra participer ou aider à la vie de la Paroisse, c'est volontiers qu'il le fera.

Dans tous les cas, il remercie toutes et tous de tout le temps qu'il a pu passer avec eux dans ce Conseil de paroisse. Il remercie tous ceux qui sont entrés à un moment donné ou à un autre

Il réitère ses remerciements de la collaboration et des bons moments qu'il a pu passer ensemble.

Il nous reste encore à remercier M. Jacky Brandt qui quitte la Commission de révision des comptes après tant d'années, en sachant que notre Paroisse vous tient à cœur et également un petit présent lui est remis.

M. Jacky Brandt dit qu'il a eu beaucoup de plaisir dans cette Commission et qu'il a beaucoup appris avec M. Pierre Dubuis, n'étant pas juriste et que dans ce domaine là, il y a eu des choses intéressantes. Puis, il ouvre une parenthèse en faisant part qu'il y aura quelque chose à dire au niveau du Règlement ecclésiastique. Enfin, il remercie ses collègues de la Commission, car il pense qu'une équipe c'est beaucoup plus fort que si nous sommes seuls à décider.

Puis, les 3 candidats élus à ladite Commission reçoivent un encouragement dans leurs nouvelles fonctions.

La parole est encore donnée à notre Président pour quelques instants.

Il informe encore qu'il y a 5 délégués qui représentent notre Paroisse au Synode et, qu'en cas de remplacement, nous aurions besoin de deux délégués suppléants. Comme cette année, se tiendront de nombreuses rencontres où les délégués au Synode seront invités. Donc, s'il y a ce soir une ou deux personnes, tous les renseignements nécessaires pourront leur être donnés. Il explique encore qu'un Synode dure une journée.

S'il y a des candidats, le prochain Synode ayant lieu le 08 juin prochain, il est bien assez tôt pour se présenter. Cette tâche ne demande pas énormément de temps, mais qui suppose tout de même quelques journées par année. Ces rencontres ont toujours lieu le lundi pour les Synodes réguliers toute la journée et, dans une Paroisse à l'automne.

M. J. Christoph Stucki, avant de clore cette Assemblée, invite tous les nouveaux élus du Conseil et de la Commission de révision des comptes de bien vouloir signer les documents que nous devons adresser au Secrétariat de l'Eglise cantonale.

Il est rappelé que l'Assermentation des Conseillers se déroulera à Morat le vendredi 08 mai prochain à 18 h 15.

Mme Josiane Houriet ayant fait de l'improvisation quant à la remise de petits cadeaux, tient à remercier M. Pierre Dubuis et lui remet également un petit présent.

A 22 h 35, M. J. Christoph Stucki lève l'Assemblée en remerciant chacun de sa participation et les invite à prendre une agape.

**Le Président :**

**La Secrétaire**

**Claude Racine**

**Sabine Vallotton**